

**COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2016**

L'An deux mille seize

Le quinze Avril, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 0 7 Avril 2016

**PRESENTS** : FROMENT R., ROBIN A., GROLLEAU D., FAUCHER Marie, MIUS S., BOURNEL P., CHARLE L., MASSIOT J., BOBINEAU P., PIGNON M., ARCHAMBAUD M., MAROUSSIE G.

**ABSENTS** : SEGUI H., GONIOT C

Secrétaire de séance : Mr MAROUSSIE Gérard

Pouvoir de Mme SEGUI Hélène à Mr BOURNEL Paul

Pouvoir de Mr GONIOT Christophe à Mr FROMENT René

**ORDRE DU JOUR** :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 23 Mars 2016
- Vote des 3 Taxes
- Vote des budgets primitifs 2016 :
  - o Budget communal
  - o Budgets annexes du Lotissement de La Passerelle, de La Zone Artisanale, Multi Services
- Demande de Ligne de trésorerie
- Boulangerie
- Programme Eco-Pass 2016
- Questions diverses

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de modifier l'ordre du jour en rajoutant :

- Terrain de Football
- Indemnités kilométriques de Mme VANWALLEGHEM Delphine

Dernier Compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents, cependant Mr GROLLEAU Denis absent lors du dernier Conseil Municipal tient à signaler qu'il avait fait enlever le sigle FNSEA sur l'affiche qui avait été mise à la porte du Conseil Municipal, le logo n'est apparu que durant deux heures.

Mr BOURNEL mentionne qu'il y a erreur sur le prénom de Mr COUILLAULT, il s'agit de MR COUILLAULT Gérard et non de Mr COUILLAULT Raymond.

Le Conseil Municipal,

- Décide de voter les taux des taxes locales pour 2016 :

Libellés	Bases notifiées	Taux 2015	Taux 2016	Produits obtenus
Taxe d'habitation	721 600.00	25.26	25.63	184 946.00
Taxe foncière (bâti)	408 200.00	16.69	16.93	69 108.00
Taxe foncière non bâti	208 000.00	44.93	45.59	94 827.00
Produit fiscal attendu				348 881.00

Vote des conseillers à mains levées : 11 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.

- Approuve et vote à l'unanimité des membres présents :
  - 1) Le budget Primitif 2016 de la commune
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
1 264 734.91
    - Recettes :  
1 264 734.91
    - Investissement :
    - Dépenses :  
1 522 934.91
    - Recettes :  
1 522 934.91
  - 2) Le budget annexe du Lotissement de La Passerelle :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
1 350 585.66
    - Recettes :  
1 350 585.66
    - Investissement :
    - Dépenses :  
1 356 681.38
    - Recettes :  
1 356 681.38
  - 3) Le budget annexe Zone Artisanale de La Vigne des Ormeaux :
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
239 998.43
    - Recettes :  
239 998.43
    - Investissement :
    - Dépenses :  
243 758.43
    - Recettes :  
243 758.43
  - 4) Le budget annexe du commerce multiservices
    - Fonctionnement :
    - Dépenses :  
3 752.45
    - Recettes :  
3 752.45
- Accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 250 000.00 € à la CRCAM Atlantique Vendée
- Accepte de prolonger la gratuité du loyer commercial de la boulangerie jusqu'au 31 août 2016, de refaire un bail précaire d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Décide d'accorder 4 Eco Pass aux personnes devenant propriétaire d'une parcelle dans le lotissement de La Passerelle
- Accepte De demander une estimation du terrain de football et du foyer des jeunes au service des Domaines
- Accepte le versement de 93.50 € à Mme VANWALLEGHEM Delphine (indemnités kilométriques)

- Questions diverses :
  - Monsieur LE PRINCE a signé pour l'achat d'une parcelle dans le lotissement de La Passerelle.
  - Liste des voies intercommunales qui seront refaites pour un montant total HT de travaux de 52 738.19 HT :
    - o Route de Saint Ignace : 210 ml
    - o Route de La Guinée : 750 ml
    - o Route du Plessis : 900 ml
  - Demande de l'Association de L'Île D'Elle « Jeunes en Nelle » pour le prêt de 8 ganivelles le 16 Mai 2016. Accord à l'unanimité des membres présents.
  - Mise en place des compteurs Linky : une décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil municipal
  - Inauguration de la Rénovation du Centre Bourg prévue le 10 Septembre 2016 à 10 h 30.
  - Question de Mr CHARLÉ Laurent = est-ce qu'il serait possible d'aider un peu plus le boulanger ?  
Réponse de Madame FAUCHER Marie : » Aller y acheter du Pain »
  - Mr MAROUSSIE Gérard a demandé à Madame La Présidente de l'Amicale Laïque, dans la mesure du possible, la présence des enfants à la Cérémonie du 8 Mai 2016.
  - Mr MAROUSSIE Gérard explique à l'assemblée, que la Commission Communale des Fêtes de Ste Radegonde est conviée à une réunion à la Mairie de Puyravault le 27 Avril à 18 heures pour programmer la Fête du 14 Juillet.
  - Mr MAROUSSIE Gérard informe le Conseil Municipal que l'Artiste, Isabelle BARRIER, offre un tableau à la Commune, il faut définir une date et organiser une petite réception en présence du Conseil Municipal.
  - Question de Mme MIUS Sylvie : des rambardes en bois ont été mises par le locataire actuel, au 27, rue de L'Eglise, les premières étaient belles et bien posées, mais dernièrement, la pose des suivantes n'est pas de la même qualité, il faudrait que ce soit fait uniformément ?
  - Les lauriers débordant sur la RD 25 au 30, rue des ponts ont été taillés
  - Demande de Mme MIUS Sylvie : il faudrait que Mr ROUSSELIN Bernard taille sa haie dans la Rue de L'Eglise
  - Monsieur Le Maire a reçu Mme BENOTTEAU Thérèse au sujet de l'entretien de son mur en pierres, donnant sur la Place de la Mairie à côté de chez Mme POUPEAU Arlette. Elle va voir ce qu'elle peut faire.
  - Remarque de Mr BOURNEL Paul : Il faudrait nettoyer les parements de la façade de la Mairie